

La chanson d'actualité, de Louis XII à Henri IV

Cahiers V. L. Saulnier | 36



Plus d'un siècle après les travaux pionniers d'Auguste Le Roux de Lincy et d'Émile Picot sur les « chants historiques », au moment où les sources premières deviennent plus accessibles, les études littéraires, historiques et musicologiques joignent, dans ce volume, leurs forces pour renouveler le regard sur la chanson dite d'actualité. Dès le début du ^{xvi}e siècle, à travers de minces plaquettes gothiques, des soldats, des aventuriers, des clercs, de simples bourgeois témoignent par des chansons des conflits qui les divisent. Textes aux airs bien souvent perdus, inscrits en profondeur dans l'histoire de leur temps, leurs chansons participent à l'œuvre de propagande des parti(e)s en présence au fil des conflits qui agitent le siècle. Elles rassemblent aussi des communautés, notamment dans la commémoration des événements et des figures qu'elles illustrent.

Les contributions de ce volume se consacrent aux supports et aux sources qui nous donnent accès à ces airs et à ces textes (chansonniers, paroliers, placards, minutes de procès, etc.), et elles en montrent toute la diversité générique et formelle : chansons historiques, chansons spirituelles, chansons à boire... Elles visent à définir la poésie du genre (si genre il y a), sans oublier ce que ces textes nous disent de leur réception et de leur diffusion. L'investigation porte aussi sur le statut de la vérité, sur l'utilisation de la rumeur et d'une rhétorique propagandiste, car les nouvelles véhiculées dans ces chansons, comme dans d'autres textes d'actualité, sont le fait d'auteurs, parfois anonymes, qui peuvent prendre fait et cause pour un parti ou une idée, notamment dans le cadre des guerres de Religion. Le dialogue des différentes disciplines sollicitées aide à cerner les codes qui régissent ces chansons, à dégager leurs spécificités textuelles et musicales, mais aussi à les réinscrire au plus près de leur contexte historique et à saisir leur influence et leurs modalités d'action.

Illustration : *L'Enfant prodigue chez les courtisanes. Allégorie des cinq sens* (détail), huile sur bois, ^{xvi}e siècle, Paris, musée Carnavalet © Bridgeman Images

Contenu de ce PDF :

L'éloge de la paix dans les recueils de chansons sans musique publiés par les libraires-imprimeurs Rigaud et Bonfons · Stéphane Partiot
ISBN 979-10-231-3086-7

LA CHANSON D'ACTUALITÉ, DE LOUIS XII À HENRI IV

Derniers ouvrages parus

Le Mépris de la cour. La littérature anti-aulique en Europe (XVI^e-XVII^e siècles)
Nathalie Peyrebonne, Alexandre Tarrête & Marie-Claire Thomine (dir.)

Îles et Insulaires (XVI^e-XVIII^e siècle)
Frank Lestringant & Alexandre Tarrête (dir.)

Paris, carrefour culturel autour de 1500
Olivier Millet & Luigi-Alberto Sanchi (dir.)

Poésie et musique à la Renaissance
Olivier Millet & Alice Tacaille (dir.)

L'Unité du genre humain. Race et histoire à la Renaissance
Frank Lestringant, Pierre-François Moreau & Alexandre Tarrête (dir.)

L'Expérience du vers en France à la Renaissance
Jean-Charles Monferran (dir.)

La Poésie à la cour de François I^{er}
Jean-Eudes Girot (dir.)

Contes et discours bigarrés
Marie-Claire Thomine (dir.)

La Renaissance de Lucrèce
Emmanuel Naya (dir.)

Cahiers V.L. Saulnier
36

La chanson d'actualité, de Louis XII à Henri IV

sous la direction de
Olivier Millet, Alice Tacaille et Jean Vignes

SORBONNE UNIVERSITÉ PRESSES
Paris

Ouvrage publié avec le soutien de l'Association V.L. Saulnier,
du CELLF et du Conseil scientifique de Sorbonne Université

Les SUP sont un service général de la faculté des Lettres de Sorbonne Université

© Sorbonne Université Presses, 2021
ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0638-1
ISBN de ce PDF : ●●●●●●●●

Mise en page 3d2s/Emmanuel Marc Dubois (Paris/Issigeac)
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60
fax : (33)(0)1 53 10 57 66

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

L'ÉLOGE DE LA PAIX DANS LES RECUEILS DE CHANSONS
SANS MUSIQUE PUBLIÉS PAR LES LIBRAIRES-IMPRIMEURS
RIGAUD ET BONFONS (1548-1601)

Stéphane Partiot

La production de chansons célébrant la fin de la guerre est particulièrement importante pendant les guerres de Religion qui voient une succession d'épisodes militaires et de trêves, de discordes sanglantes et de concordes plus ou moins durables. Ces pièces signent le passage d'un monde à un autre, évoquant tout autant la paix qui arrive que la guerre qui vient de s'achever. Ce sont souvent des chansons de victoire ou, pour reprendre le titre d'une ballade marotique, « de paix et de victoire » : il s'agit de célébrer le monarque qui, avec son armée, a rendu la paix possible. Outre une fonction de commémoration historique, elles assurent ainsi un rôle proche de ce que nous pourrions appeler « propagande ». Mais comment et à partir de quelles marques spécifiques une chanson s'inscrit-elle dans l'actualité ? En d'autres termes, lorsque l'on affirme « la guerre est finie », à quelle actualité renvoie-t-on ? Une chanson est-elle d'ailleurs toujours ancrée dans des circonstances précises ? Ne pourrait-elle également viser à une forme d'universalité, qui la rend indéfiniment recyclable en un temps où guerres et paix se succèdent sans fin ? On le voit, ces textes nous invitent à interroger la notion même d'actualité, afin d'esquisser les contours d'un genre et d'en dresser le profil à partir d'un ensemble d'invariants déterminés.

Les chansonniers imprimés par les Bonfons et les Rigaud se distinguent par la mention de timbres correspondant à l'air sur lequel les paroles sont destinées à être chantées¹. Ces deux familles de libraires-imprimeurs furent actives pendant la seconde moitié du siècle (1548-1601)². La première est parisienne :

- 1 Contrairement aux recueils polyphoniques « à plusieurs parties » tels que ceux publiés par Attaingnant puis par Le Roy et Ballard, on n'y trouve aucune notation musicale. L'appellation de « chansonnier imprimé » nous semble pertinente, par rapprochement avec les « chansonniers manuscrits » du début du siècle. Sur l'histoire du terme *chansonnier*, voir Jean-Nicolas De Surmont, *Chanson, son histoire et sa famille dans les dictionnaires de langue française. Étude lexicale, historique et théorique*, Berlin/New York, De Gruyter, 2010, p. 95-113.
- 2 Quoique ce corpus n'ait pas encore fait l'objet d'une étude exhaustive, il est aujourd'hui bien identifié. Voir Georges Dottin, *Chansons françaises de la Renaissance*, Paris, Gallimard, 1991, n° 249 ; *La Chanson française de la Renaissance*, Paris, PUF, 1984, les travaux Frank

elle est représentée par Jean Bonfons et sa femme, puis Nicolas Bonfons et Pierre Bonfons. L'autre est lyonnaise, et compte Benoît Rigaud, Pierre Rigaud ainsi que, de manière plus marginale, les héritiers de ce dernier. Les ouvrages publiés par ces deux maisons forment un corpus cohérent, par leur contexte de publication et leurs caractéristiques éditoriales similaires. Ces anthologies de chansons sans musique sont en effet conçues sur un principe commun, distinct à la fois des recueils collectifs de poésie et des recueils de chansons polyphoniques. Ces libraires font par ailleurs paraître des ouvrages similaires, touchant à des domaines aussi divers que la diffusion de textes officiels, le récit d'inspiration chevaleresque, les ouvrages de vulgarisation scientifique, les publications religieuses ou parareligieuses, les rééditions d'auteurs patentés, mais également les recueils collectifs de poésie, cela traduisant un goût de la variété et de l'abondance ainsi qu'une stratégie commerciale faisant flèche de tout bois.

200

Un premier repérage permet d'identifier, dans diverses bibliothèques, 58 chansonniers imprimés³. Ensuite, l'inventaire des chansons répertoriées – dont le nombre s'élève à plus de mille – se doublant d'un travail d'identification des sources littéraires et musicales, permet de constater la présence de poètes réputés – tels que Ronsard, Du Bellay, Desportes, ou encore Mellin de Saint-Gelais – mais aussi de nombreux *minores*, dont les noms (ou initiales) peuvent être mentionnés après le titre d'une chanson. La majorité des chansons, y compris celles qui sont abordées dans cet article, demeurent toutefois anonymes.

En s'appuyant sur les pages de titres des anthologies, telles que celles de BR-1571-2 et de BR-1580-3 (**annexe 1**), on peut distinguer deux principales catégories de chansons : les chansons « de l'amour », comprenant des textes lyriques ou grivois, et celles « de la guerre », qui nous intéressent ici. D'un point de vue strictement quantitatif, ces dernières sont loin d'être majoritaires, mais elles forment une catégorie bien identifiée, mise en valeur par les anthologistes. À travers l'épithète *nouvelles*, ainsi qu'avec l'expression « nouvellement

Dobbins, mais également la base *Ricerca* du CESR qui prend en compte ces recueils. Plus récemment, Alice Tacaille a insisté sur la nécessité de « considérer la valeur poétique intrinsèque des anthologies musicales de chansons [...] » (« Anthologies poétiques *versus* anthologies musicales », dans Jean-Eudes Girot (dir.), *La Poésie à la cour de François I^{er}*, Paris, PUPS, 2012) et a procédé à une étude des sources manuscrites de chansons pour la première partie du siècle. Voir également les travaux de Jean Vignes sur les liens entre poésie et chanson, ceux de Jean-Eudes Girot, ou encore de François Rouget, qui a consacré à ces recueils quelques pages dans *Ronsard et le livre* (Genève, Droz, 2010, t. 1) et a étudié le recueil NB-1575 auquel a participé le poète mineur Daniel Drouin.

3 Environ un tiers des recueils se trouve à Paris, BnF, Réserve des livres rares, un autre à la bibliothèque de l'Arsenal, le reste des ouvrages étant dispersé dans d'autres bibliothèques françaises, allemandes, américaines, etc.

composées par divers Auteurs⁴ », l'anthologiste sert une stratégie commerciale bien établie. D'autres recueils, notamment chez les Bonfons, se composent uniquement de chansons d'actualité, à l'exclusion des chansons amoureuses et rustiques. C'est le cas de NB-1575-2, dont le titre mentionne « des chansons de bataille et guerre⁵ ». Il s'agit d'un recueil antihuguenot évoquant la première Ligue catholique, au début du règne d'Henri III. C'est là l'un des rares chansonniers imprimés qui soit signé, avec celui de Daniel Drouin publié la même année. Enfin, un dernier recueil publié en 1590 par Nicolas Bonfons nomme la ligue catholique à travers l'image de la « sainte union⁶ ». L'expression « selon les occurrences de ce temps » implique que la chanson soit à même de saisir l'*occurrence*, cet élément d'actualité, qu'il soit de premier ou de second plan, la formulation demeurant suffisamment évasive pour ne pas se démoder trop vite.

Parmi les chansons de paix que l'on trouve dans ces anthologies, cinq d'entre elles figurent à l'**annexe 2**. Elles se distinguent notamment par des choix énonciatifs différents, qui déterminent leur degré d'universalité. Comme nous le verrons, ces chansons peuvent ainsi soit exprimer le point de vue d'un soldat singulier en lui donnant la parole, soit laisser place à une voix plus abstraite, celle du « peuple de France », soit encore prendre la forme d'un dialogue allégorique.

LES CHANSONS DE SOLDATS

« À Dieu le camp! À Dieu les armes » est une chanson de 24 quatrains octosyllabiques, extraite du *Rosier* de 1580 publié par Benoît Rigaud (BR-1580-3), qui met en scène un « aventurier »⁷ heureux de voir s'en aller les maux de la guerre. Le texte repose sur l'anaphore d'une expression présente soit en un seul mot (« adieu »), soit en deux mots (« à Dieu ») et évoque, dès le premier vers, deux éléments significatifs : « le camp » et les « armes », dualité thématique qui parcourt l'ensemble de la chanson. Se trouvent ainsi évoqués différents emplois militaires (« archers » et « gens d'armes ») mais également des objets liés à la guerre, avec deux instruments de musique à usage militaire, « sourdines » et « clairons » ou, plus loin, le « tambourin », qui rythme le pas des soldats, et les « trompettes ». La mention des armes est rappelée avec les « pistolets » et les

4 Si l'on compare les tables des matières des différents recueils, on remarque que la nouveauté alléguée n'est souvent que très relative puisqu'elle consiste, à partir de la précédente publication, à ajouter quelques chansons et à en retrancher quelques autres.

5 Ce recueil a été identifié et commenté par Tatiana Debbagi-Baranova et Jean Vignes.

6 Enfin, la dédicace en italiques, placée entre le titre et la marque d'imprimeur, explicite le parti pris ligueur du libraire, en cohérence avec la publication de Christophe de Bordeaux.

7 Le mot est emprunté à Brantôme, ainsi qu'à Le Roux de Lincy, qui le reprend dans la préface de son *Recueil de chants historiques*.

« pistol's⁸ », et l'attirail du soldat est décrit par la « cuirasse », ou par sa version plus légère, le « courselet », prolongeant une litanie d'adieux.

Tout en prenant congé du champ de bataille, l'auteur de la chanson dépeint un univers qui possède des symboles et un lexique propres⁹. Et c'est une langue spécifique qui semble sourdre ici, à travers le passage en revue des corps d'armée : d'abord la cavalerie, puis l'infanterie, les « pistoliers », ainsi que les « argolets », cavalerie légère armée d'une arquebuse. Le quotidien de la guerre se trouve brossé, avec ses « surprises », ses « embuscades » et ses « escarmouches ». Témoignant des progrès réalisés par la technique militaire, l'artillerie figure en bonne place, par ses « bombardes » et ses « canons¹⁰ ». Avec ces mots, ainsi que « caraffine », « brigandine », ou encore « bedel », on observe l'emploi d'un langage propre au monde militaire, puisé au plus près des réalités du métier de soldat, qui vise à donner l'illusion qu'il s'agit bien d'une véritable « chanson d'aventurier ». L'auteur propose alors un vif récit des difficultés de la guerre. Ainsi de ce malheureux spolié par les mauvais hasards des combats, dont la malchance est redoublée car son valet l'a volé : « Adieu qui a perdu sa bourse, / Et son cheval & son argent, / Et son valet trop diligent ! »

202

Cette pièce dit aussi les réalités de la hiérarchie militaire : aux « soldats », les mauvais chevaux – les « roussins » – et aux « Capitaines » les « grands chevaux lanciers ». Et c'est la dureté de la guerre pour le fantassin qui transparait, à travers les longues marches dans le froid et dans la boue : « Estant dehors avec ces bottes / Mouillées & pleines de crottes. » Mais cette chanson ne serait pas pleinement d'un « aventurier » si elle ne comportait une part de verdure, à l'image des « putains », dont la troupe, telle une arrière-garde, s'emploie à suivre le camp « par monts & vaux » pour mener un dangereux commerce : « Verolles & chancres prenez, / Des uns aux autres les donnez // De quoy, après peine infinie, / Se pert enfin santé & vie. » Enfin, dans l'avant-dernière strophe, évoquant la paix en France, le discours sur la guerre dépasse l'anecdotique pour introduire une critique de l'inimmuable guerre : « Adieu guerre, va hors de France, / Et nous serons hors de souffrance ! »

La chanson « Ô terre! ô ciel! voyez la grand detresse » concerne quant à elle la reprise de la place-forte protestante de La-Charité-sur-Loire en 1577 par le duc d'Alençon, au service de Henri III¹¹. Elle a pour timbre « Quand j'estois

8 Cette licence est fréquente dans un genre de la chanson à l'oralité marquée, mais il est parfois nécessaire de la restituer lorsqu'elle n'est pas apparente.

9 Voir à ce propos le *Glossaire des termes militaires du seizième siècle* de Marie-Anne Michaux, Paris, Honoré Champion, 2008.

10 On songe à l'environnement sonore des guerres d'Italie tel qu'il se fait entendre dans *La Guerre* de Janequin.

11 Cela est indiqué par son titre : « Chanson nouvelle de la prise de la Chérité, rendue en l'obéissance du Roy nostre Sire ».

libre, ains que l'amour cruelle », chanson des *Amours* de Ronsard qui fut mise en musique par Nicolas de La Grotte avec un immense succès (dont témoignent les recueils d'Adrian Le Roy et de Chardavoine), et qui figure dans de nombreux chansonniers imprimés. On retrouve le modèle strophique ronsardien (10-10-6-10-10-6), à ceci près que plusieurs strophes dérogent à la mesure à la lyre, en présentant des rimes masculines inattendues¹². L'énonciateur est un soldat protestant, qui rend toutefois hommage aux chefs catholiques, tels Monsieur de Guise. La violence des combats est développée en détail, avec six occurrences du mot « furie », ainsi que l'épithète « furieux ». Une portée encomiastique paraît également avec la mention d'Henri III (« Henry Roi très chrestien »), et de son frère, « Monsieur d'Anjou ». L'analogie traditionnelle fait du monarque une figure paternelle et généreuse, insistant sur la « miséricorde » d'un roi « très débonnaire » grâce auquel femmes et filles n'auraient pas été violées et auraient été laissées « en franchise »... On peut enfin noter la portée religieuse que revêt cette chanson qui se termine par une prière triplement adressée, d'abord à Jésus et concerne le duc de Guise, confié aux soins du sauveur, puis au roi Henri, et enfin « au grand Dieu souverain ».

LES VOIX DU PEUPLE DE FRANCE

« Je vous suply, oyez comment » porte sur la Paix de Nice favorable aux Français. Cette chanson comporte six huitains d'octosyllabes, exclusivement en rimes masculines. François I^{er}, « le roi des fleurs de lys », y est présenté de façon élogieuse comme un noble souverain. La chanson se fait là encore prière dans une adresse au Christ, « sauveur de tous les humains », ainsi qu'à la figure mariale, signe d'une foi catholique. Cette chanson fut tout d'abord publiée dans un recueil de 1542 de Lotrian, puis à nouveau 17 ans plus tard¹³ : or, si ce n'est plus la proximité des événements qui la rend actuelle, ne sont-ce pas alors son succès et le message qu'elle porte qui justifient sa publication ?

« Paris ! Paris ! resjouys toy » ou « Chanson de la deffaicte des huguenots » est extraite du recueil de Christophe de Bordeaux déjà évoqué. Elle a pour timbre la célèbre chanson de Mellin de Saint-Gelais « Laissez la verde couleur »¹⁴, ici intitulée « Le chant de la verde couleur ». Dans cette série de quatrains d'octosyllabes respectant le schéma strophique du timbre, l'actualité prend

12 Il s'agit des strophes 2, 4, 5, 6, 8, 11 et 12.

13 La version donnée ici provient du premier chansonnier publié en 1557 par Benoît Rigaud, où elle est intitulée « Chanson nouvelle sur les accordz faitz entre le Roy & l'Empereur ».

14 Sur l'histoire de cette chanson, voir la communication prononcée par Claire Sicard à Turin le 18 décembre 2017 : <https://demelermellin.hypotheses.org/4717>. La « Chanson de la deffaicte des huguenots » a été reconstituée et donnée en concert en clôture du colloque (voir « Notes de programme », pièce n° 4).

dans la deuxième strophe une forme plus circonstanciée (« Ce fut un jour de Vendredy / Du mois de Mars dixhuictiesme »). La mention de la maison de Cossé, qui fournit plusieurs chefs militaires catholiques, ainsi que celle de François de France constituent des indices supplémentaires du contexte historique. Enfin, ce texte s'inscrit lui aussi dans une perspective religieuse avec la présence de Notre-Dame de Paris et du *Te Deum*. On y retrouve la figure de Marie ainsi que la mention de la « Trinité », ou encore d'une procession au prieuré de Saint-Martin-des-Champs. Le principe consiste ici à montrer que le roi bénéficie d'un appui divin, et que sa victoire comporte, à ce titre, une dimension sacrée, ainsi que le résume la première strophe de la chanson : « C'est que Dieu a donné au Roy / victoire contre les rebelles ».

LE DIALOGUE ALLÉGORIQUE

204

La chanson « Sus! bon temps, qu'on se réveille » provient du *Rosier* de 1580 (BR-1580-3), et porte le titre : « Chanson nouvelle sur les accordz faitctz entre le Roy & l'Empereur¹⁵ ». Elle se compose de six huitains, alternant rimes féminines et masculines, suivant un schéma associant six heptasyllabes et deux pentasyllabes. Elle semble évoquer la période qui suit la signature par Henri III de l'édit de Beaulieu en 1576, également appelée « Paix de Monsieur », qui accorde plusieurs concessions aux huguenots. La chanson a pu connaître un certain succès puisqu'elle sert de timbre pour un Noël de Jehan Chaperon intitulé « Nobles François, bien haultement¹⁶ ». Enfin, la chanson est elle-même accompagnée du timbre suivant : « Le chant de Frère grisard », qui se trouvait déjà mentionné dans le premier coq à l'âne publié par Marot, « L'Épistre du Coq en Lasne à Lyon Jamet de Sansay en Poictou » comme étant « trop salle pour les pucelles¹⁷ ».

« Sus! bon temps, qu'on se réveille » se présente sous la forme d'un dialogue allégorique faisant intervenir trois personnages : la Paix, la France, et l'Autheur, ce dernier entrant en scène dans le dernier couplet. Le terme « effort », dans la première strophe, traduit les souffrances de la guerre, tout comme les paroles de la France en une prosopopée pathétique : « Je suis en si grand souffrance /

15 Elle est également présente dans *La Fleur des chansons nouvelles* (BR-1586) sous un titre différent : « Chanson nouvelle sur la resjouissance de la Paix ».

16 Jehan Chaperon, *Noëls de Jehan Chaperon dit le Lassé de repos, publiés d'après l'exemplaire unique de la bibliothèque de Wolfenbüttel par Émile Picot*, Paris, Damascène Morgand et Charles Fatout, 1879, p. 37.

17 Voir, à ce propos, Guillaume Berthon et Raphaël Cappellen, « Le coq-à-l'âne marotique et les écritures du non-sens dans les années 1530 », dossier réalisé pour l'Atelier XVI^e siècle de Paris-Sorbonne, <http://officinedemercur.org/wp-content/uploads/2016/06/Dossier-coq-%C3%A0-l-%C3%A2ne.pdf>. La trace musicale du « chant de Frère grisard » semble aujourd'hui perdue.

Je sens tant de maux ». La chanson comporte en outre une visée de propagande en faveur de la figure royale, avec la mention de « la lignée des Valois », présentée comme garante de « l'assurance » et de « l'heureux don de la paix ». Enfin, cette pièce s'achève par une forme de signature évoquant « un fort bon compagnon » chargé de livrer l'opinion d'un homme du « peuple de France », ce qui renforce l'aspect encomiastique du texte. Ce procédé courant de signature – fictif ou non – donne lieu à de nombreuses variations et vise à renforcer l'impression qu'il s'agit là d'une chanson authentiquement populaire... Mais ne peut-on pas dire que, par son aspect conventionnel, un tel passage nous permet au contraire d'identifier un procédé trop systématique pour être naturel ?

L'actualité militaire, avec ses heurts et ses drames, ses héros et ses martyrs, occupe ainsi une large part de la chanson d'actualité. Antoine Le Roux de Lincy ne s'y est pas trompé, en publiant les deux tomes de son *Recueil de chants historiques*. Malgré des choix énonciatifs divers, empruntant au regard du soldat ou adoptant un point de vue plus général, on remarque ainsi que ces chansons de paix abordent toutes les souffrances liées à la guerre¹⁸. Celle-ci peut être mêlée à la liesse provoquée par la paix. La joie de la fin des combats, fût-elle éphémère, procure en effet « joie » et « soulas », la quête d'une (impossible) paix en France conditionnant alors celle de la paix intérieure. À ces deux motifs principaux s'ajoute une rhétorique de l'éloge et du blâme, qui montre que la chanson de paix semble avoir moins pour objet de chroniquer l'actualité que de poursuivre la guerre par la chanson.

Il serait imprudent et probablement illusoire de voir dans ces pièces l'authentique chanson populaire rêvée par les écrivains et les historiens romantiques. Mais ces morceaux oubliés de notre mémoire littéraire témoignent malgré tout d'une volonté d'évoquer les mœurs et réactions des petites gens, de mettre en scène – artificiellement ? – des personnages de basse extraction, avec leurs craintes, leurs doutes, leurs haines, mais également leurs élans de dévotion sincère, que celle-ci s'adresse à leur Dieu ou à leur Roi. Une telle mise en scène n'apparaît toutefois pas dénuée d'ambivalence, dans la mesure où la plume de celui qui écrit la chanson peut se mettre au service d'un dispositif de propagande, dans le but de s'attirer la protection des puissants, afin de se prémunir du prochain fracas des armes... qui ne tarde jamais à se faire entendre.

18 Des éléments d'évolution pourraient également être recherchés, en fonction des soubresauts du temps, mais la prudence s'impose ici puisque la date de publication en recueil ne saurait suffire à dater une chanson.

Les codes attribués aux ouvrages se composent des initiales de l'imprimeur (BR, NB), de l'année de publication, et enfin d'un éventuel numéro d'identification en cas de publications multiples pour une même année.

JB-1548 : *Chansons nouvellement composées sur plusieurs chants, tant de musique que rustique, nouvellement imprimées, dont les noms s'ensuyvent cy apres*, Paris, Jean Bonfons, 1548, in-16°, [64] f., sign. A-H⁸. (Université Harvard, Houghton Library, *FC5 A100 548c)

BR-1557 : *Recueil de plusieurs chansons, divisé en trois parties: en la premiere sont les chansons musicales: en la seconde les chansons amoureuses & rustiques: & en la tierce les chansons de la guerre, reveu et amplifié de nouveau*, Lyon, Benoît Rigaud & Jean Saugrain, 1557, in-12°, 201-[7] p., sign. A-N⁸. (Vienne, ÖNB, *38 V 31).

206

BR-1571-2 : *Le recueil de plusieurs chansons nouvelles, avec plusieurs autres chansons de guerres, & d'amours, plaisantes & recreatives, qui n'ont jamais été imprimées jusques à present: nouvellement composées par divers auteurs*, Lyon, [Benoît Rigaud], 1571, in-16°, 95-[1] f., sign. A-M⁸. (BnF, Rés. P-YE-2742)

BR-1572 : *Chanson nouvelle, de la complainte des pauvres Laboureurs & gens de village: sur le chant, Dames d'honneur, je vous prie à mains jointes. Avec une chanson de la Paix, par le peuple de France*, Lyon, Benoît Rigaud, 1572, in-8°, [8] f., sign. A-B⁴ (B4 bl.). (Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Gall. sp. 56m# Beibd. 22).

NB-1575-2 : *Le Recueil des chansons des batailles & guerres advenues au Royaume de France, durant les troubles. Par Christofle de Bordeaux, & autres. Augmentées de plusieurs chansons nouvelles*, Paris, Nicolas Bonfons, 1575, in-8°, [112] f., sign. A-O⁸. (Bâle, Bibliothèque de l'Université, Aleph E XI 12).

BR-1580 : *La fleur des chansons nouvelles, traitans partie de l'amour, partie de la guerre, selon les occurences de temps present, composées sur chants modernes forts recreatifs*, Lyon, Benoît Rigaud, 1580, in-16°, 86-[2] f., sign. A-L⁸-[L8 bl.]. (BnF, Rés. 8-Z DON-594 (448,2); BnF, Rés. P Ye 106; réimpression par Techener, Paris, 1833)

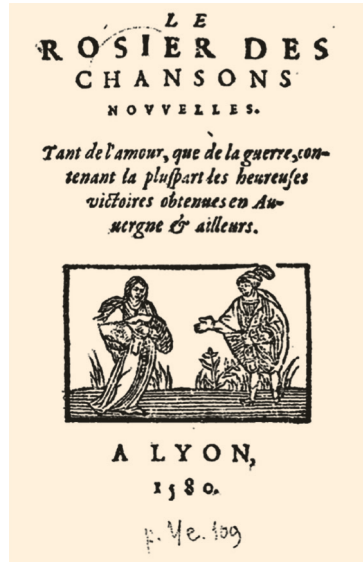
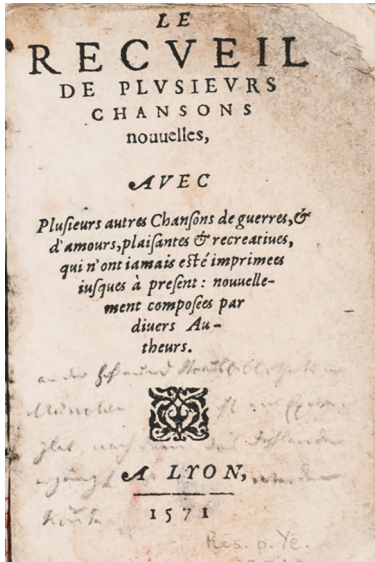
BR-1580-3 : *Le Rosier des chansons nouvelles. Tant de l'amour, que de la guerre, contenant la pluspart les heureuses victoires obtenues en Auvergne & ailleurs*, Lyon, Benoît Rigaud, 1580, in-16°, 63-[1] f., sign. A-H⁸. (BnF, Rés. P Ye 109; BnF, Rés. Z Don 594 (448, 1) (v); Houghton Library, Harvard University, Cambridge, MA (USA), *FC5 R6697 A580r).

BR-1586 : *La fleur des chansons nouvelles, traitans partie de l'amour, partie de la guerre, selon les occurences du temps present. Composée sur chants modernes fort recreatifs*, Lyon, Benoît Rigaud, 1586, in-16°, 86-[2] f., sign. A-L⁸ (L8 bl.). (Paris, Arsenal, 8° BL 11342 (2) Rés; réimpression par Techener, Paris, 1856)

NB-1590 : *Recueil de plusieurs chansons qu'on chante a present, traitans partie de la guerre, partie de la sainte union selon les occurences de ce temps: composées sur divers chants fort récréatifs. Dedié à tout le peuple Catholique*, Paris, Nicolas Bonfons, 1590, in-16°, 47-[1] f., sign. A-F⁸. (Chantilly, musée Condé: XID007)

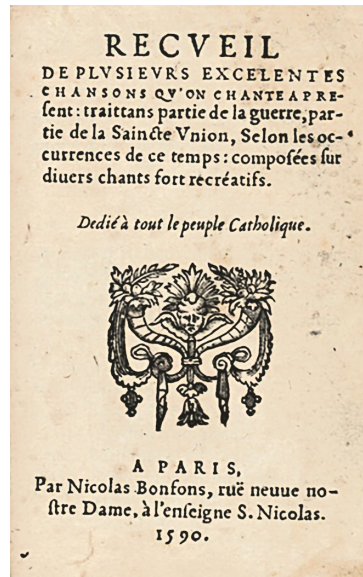
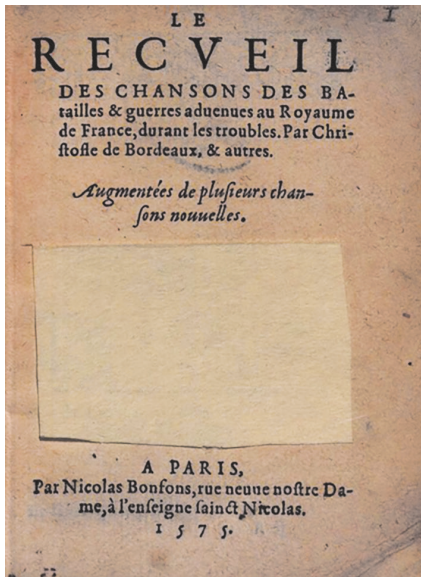
ANNEXE 1

Publications de Benoît Rigaud



À gauche : BR-1571-2 (BNF Rés. P Ye 2742) ; à droite : BR-1580-3 (BnF, Rés. P Ye 109)

Publications de Nicolas Bonfons



À gauche : NB-1575-2 (Bâle, BU, Aleph E XI 12) ;
à droite : NB-1590 (Chantilly, Musée Condé, XID007)

ANNEXE 2

L'intervention sur ces textes a consisté à rectifier plusieurs coquilles, nombreuses dans les imprimés, qui témoignent d'une impression négligente. La ponctuation, souvent erratique, a également été modernisée. Il fut parfois nécessaire de suppléer des syllabes manquantes pour reconstituer des vers hypométriques, ou inversement en supprimer.

1) À Dieu le camp! À Dieu les armes!

Titre : « Sensuyvent les Adieux de la misérable guerre civile advenue en ce Royaume de France, qui se commence ». Sans timbre. Auteur : non identifié.
Source : BR-1580-3.

208

À dieu les archers & gens-d'armes!
À dieu sourdines¹⁹ & clerons,
Puisqu'en paix nous en retournons.
À dieu tambourins & trompettes,
À dieu enseignes & cornettes²⁰,
À dieu pistol's & pistolets,
À dieu cuirasse & courselets²¹!
À dieu soldats & Capitaines,
À dieu guerres trop inhumaines,
À dieu roussins²² aussi coursiers,
À dieu les grands chevaux lanciers!
À dieu, vous dis, cavallerie!
À dieu, vous dis, infanterie!
Adieu, vous dis, tous pistoliers,
Argolets²³, & chevaux légers!
Adieu escalades & monstres²⁴,
Adieu charges, adieu rencontres,
Adieu surprises & assaux!
Adieu la guerre & les vassaux!
Adieu escortes, embuscades,
Escarmouches & camisades²⁵!

19 Trompette à laquelle est appliquée une sourdine, afin que le signal ne puisse être entendu de l'ennemi.

20 Pièce de tissu, draperie.

21 Cuirasse légère.

22 Mauvais chevaux.

23 Soldat de cavalerie légère, arquebusier à cheval.

24 Désigne ici les parades. « Faire ses monstres » signifie ainsi « parader ».

25 Attaque nocturne.

Adieu bombardes & canons,
 Puisqu'au logis nous retournons.
 Adieu, vous dis, harquebousades,
 Pistolles & les canonades,
 Qui sont fort peu à regretter
 Et dangereuses à hanter !
 Adieu harnois & carraffines !
 Adieu cuirasses, brigandines²⁶ !
 Adieu piques, adieu collets²⁷ !
 Doublez soyont de brussle d'Allez,
 Adieu bedelles²⁸, escoutez,
 Centinelles, garde-contez,
 Qui nuict & jour faites souvent
 Souffrir froid, chaud, & pluye, & vent.
 Adieu ceux qui de froid se meurent,
 Ou de chaut, & ceux qui demeurent.
 Et fourrez dedans un bourbier
 Quelquefois un jour tout entier.
 Adieu qui se sauve à la course,
 Adieu qui a perdu sa bourse,
 Et son cheval & son argent,
 Et son valet trop diligent !
 [...]

Estant dehors avec ces bottes
 Mouillées & pleines de crottes.
 Adieu revenus où il faut
 Endurer du froit & du chaut.
 Adieu tantes, Adieu cordages
 Adieu gougeats²⁹, adieu bagages.
 Adieu putains, qui en travaux
 Suyvez le camp par monts & vaux.
 Et pour un petit de délice
 Que vous prenez en vostre vice,
 Verolles & chancres prenez,
 Des uns aux autres les donnez.

²⁶ Cuirasse faite de plaques de métal fixées sur du cuir ou du tissu.

²⁷ Voir plus bas : « collets d'écaille ».

²⁸ Soldat de troupe légère. Terme formé à partir du mot « bedel ».

²⁹ Valet d'armée.

De quoy, après peine infinie,
 Se pert enfin santé & vie.
 Et je vous dis fort rigoureux
 Au pauvre peuple dangereux.
 [...]
 Adieu guerre, va hors de France,
 Et nous serons hors de souffrance!
 Adieu ceux qui s'en sont fuyés
 Loing des coups, & ont eu du pis.
 Plus d'honneur trois fois vingt & quatre
 Que ceux qui s'en sont bien fait battre.
 Adieu donc la guerre & les coups,
 Qui n'engendre que lende³⁰ & poux

210

2) Ô terre! ô ciel! voyez la grand detresse

Titre : « Chanson nouvelle de la prinse de la Cherité, rendue en l'obéissance du Roy nostre Sire ». Timbre : « Quand j'estoy libre, &c. ». Auteur non identifié.
 Source : BR-1580-3, p. 55 r^o-58 v^o. Autres occurrences : BR-1580, BR-1586.³¹

Ô Terre! ô ciel! voyez la grand detresse.
 Voyant l'assaut, la grand' fleur de noblesse,
 Tant de soldats François,
 Doubles Canons de furie [l']audace
 Sa grand' furie des rempars nous déc[h]asse,
 Tremblant d'un grand effroy.
 Jà est la bresche aussi le bastillon
 Tout renversé de grands coups de canons,
 Les soldats préparez
 À nous montrer nostre dol & falace,
 Je les vois tous de furieuse audace
 S'emparer des fossez.
 Et nous, voyant les canons de furie,
 Brisant, tuant, nous ravissant la vie,
 Avons parlementé,
 Priens le Roy d'apaiser la furie.

³⁰ *Corr.* : « Lente ».

³¹ Pièce donnée en concert lors du colloque, voir « Notes de programme », pièce n^o 10. Voir, ci-dessus, Tatiana Debbagi-Baranova, « Chansons : lieux de mémoire et enjeux d'actualité pendant la première décennie du règne d'Henri III (1574-1584) », p. 133-148, part. n. 16.

Voyant les morts brisez d'artillerie,
 Nous ont espouventez.
 Premier de May, renduë fut la cité,
 Nous pardonnant de nostre iniquité
 Henry Roy très chrestien,
 Et nous a mis sous sa protection.
 Chanter nous faut, ô grand Dieu de Sion,
 D'avoir receu tel bien.
 Monsieur d'Anjou, Prince très débonnaire,
 Nous a servy de très fidèle père,
 Nous prenant à mercy,
 En sauveté soubs sa protection,
 Faisant cesser la furie du canon
 Qui nous eust tous occis.
 Car jà estoit le bastillon surpris
 Et les remparts du tout anéantis,
 Et beaucoup de soldatz
 Blessez, tuez sans aucune puissance.
 De résister n'avoient point d'espérance
 Soustenir les combatz.
 Jamais, jamais ne fut si grand furie,
 Car en trois pars donnoit l'artillerie
 D'un furieux torment,
 Nos ravelins³², bastillons & cavernes,
 Tous renversez, gabions³³ & poternes,
 Tirant incessamment.
 Monsieur de Guyse s'exposa au hazard
 Et à toute heure approchoit du rempart,
 N'avoit peur de la mort.
 Dans les tranchées, il estoit en personne,
 Ne craignant point l'artillerie qui donne,
 Ruynant tout nostre effort.
 Mais las! en vain, par nostre outrecuidance,
 Mille travaux sont donnez en la France.
 Tant d'enfans orphelins...
 En vain, hélas! estoit nostre puissance

32 Demi-lune (fortification).

33 Grand panier cylindrique rempli de terre, qui sert à protéger les soldats et les travailleurs dans la tranchée. Emprunt à l'italien d'après le dictionnaire Huguet.

De résister contre le Roy de France.
 Tost nous a mis à fin.
 Mais sa bonté a eu miséricorde
 Et n'a permis de faire aucun désordre.
 Violé n'ont esté,
 Femmes & filles ont esté en franchise.
 Prions Jésus pour ce bon Duc de Guyse,
 Nostre honneur a gardé.
 Car le haut Dieu qui tient tout souz sa dextre,
 En un moment fera par l'univers
 Vivre dessouz sa loy,
 Tranquillité, une paix & concorde,
 Fera cesser les querelles & divorce,
 Reconnoissant son Roy.
 Prions le Roy Henry de grand valeur,
 Puisque sur nous a monsté sa faveur
 En toute loyauté.
 Prions sans fin ce grand Dieu souverain,
 Nous prosternant, priant à jointes mains,
 Nous tenir effacé.

3) Je vous suply, oyez comment

Titre : « Chanson nouvelle sur les accordz faictz entre le Roy & l'Empereur ».

 Timbre : « Je vous supplie oyez comment en amour je suis mal traicté ». Auteur

 non identifié. Source : BR-1 557, p. 121-123. Autre occurrence : JB-1 548.

Je vous suply, oyez comment
 Nous devons vivre sans esmoy,
 Et prendre joye & esbatement
 En priant pour le noble Roy
 Qui tant son peuple a aimé
 De faire bon appointement³⁴.
 Droict à Paris s'est retiré
 Pour tenir le droict parlement.
 Celuy dont je fais mention
 Est noble sur tous les humains,
 Il a faict paix & union

³⁴ Appointement de paix, réconciliation.

Au noble Empereur des Romains³⁵.

Or, luy rendons à jointes mains
Graces, en priant de bon cœur
Le sauveur de tous les humains
Que jamais n'ayent de rigueur.

[...]

Nobles marchans & laboureurs,
Nous nous devons bien resjouir.
Puis que le Roy & l'Empereur
Ont faict la paix en grand desir³⁶,
Vous pouvez aller & venir,
Marchander parmy voz amis.
La paix avons qui est bon bruit
De par le Roy des fleurs de lys.
De bon cœur, priere faisons
À Marie & à son filz,
Pour les princes que nous voyons
Qui sont maintenant bons amis.
Que tous malfaictz soyent remis
Sans plus avoir dissention.
Prions Jesus de Paradis
Qu'en la fin nous face pardon.

4) Paris! Paris! resjouys toy

Titre : « Chanson de la deffaicte des huguenots ». Timbre : « Le chant de la verde couleur ». Auteur : Christophe de Bordeaux. Source : NB-1575-2, fol. 34 v^o – 35 v^o. Pas d'autre occurrence identifiée.

Paris! Paris! resjouys toy,
Ayant ouy les bonnes nouvelles,
C'est que Dieu a donné au Roy
Victoire contre les rebelles. bis
Ce fut un jour de Vendredy
Du mois de Mars dixhuictiesme,
Que monsieur de Cossé³⁷ apportit

35 Il s'agit de la paix de Nice, signée en 1538, entre François I^{er} et Charles Quint. Elle met un terme à la huitième guerre d'Italie.

36 Avec une grande attente.

37 Timoléon de Cossé, comte de Brissac (1553-1569).

Les nouvelles avec bonnes enseignes³⁸.
 Monsieur le duc d'Alençon³⁹,
 Ayant veu lettres d'assurance,
 S'en vint au Palais à haut son
 Pour en advertir l'assistance.
 [...]

Incontinent, sans plus tarder,
 S'en vont trestous à nostre Dame,
 Pour faire *Te Deum* chanter,
 Estans joyeux en corps & ame.
 [...]

Dont eux sçachans la verité,
 Sans plus monstrier chere marrie⁴⁰
 Ont mercié la Trinité,
 Et la douce vierge Marie.
 Les feux de joye furent faicts
 Par tous les endroicts de la ville,
 Merciant Dieu en dicts & faicts
 D'une victoire si gentille⁴¹.
 Depuis le Dimanche au matin
 La procession generale
 Fut faicte à monsieur Sainct Martin
 Des champs⁴² en ordre fort notable.
 Nous devons remercier
 Jesus & sa douce mere,
 Et de jour en jour le prier
 Qu'il nous oste tous de misere.
 Et qu'il preserve nostre Roy
 De mal & de tout vitupere⁴³
 Monsieur & tout son noble arroy⁴⁴,
 Et luy doint⁴⁵ victoire prospere.

38 À rapprocher de l'expression « à bonne enseigne ». Signifie qu'il apporte des nouvelles fiables, dignes de foi.

39 François de France.

40 Visage marri, affligé.

41 Noble.

42 Il s'agit du prieuré rattaché à l'abbaye de Cluny situé dans l'actuel III^e arrondissement de Paris.

43 Reproche.

44 Armée.

45 Donne.

6) Sus ! bon temps, qu'on se réveille

Sans titre. Sans timbre. Auteur non identifié. Source : BR-1580-3, fol. 59 v^o – 61 r^o. Autres occurrences : BR-1580 et BR-1586.

LA PAIX

Sus ! bon temps, qu'on se réveille,
Il n'est plus temps de dormir !
Qu'on réveille la bouteille
Qui nous fait tant resjouyr !
La guerre est ensevelie
Et tous ses efforts.
Car Dieu, par la paix jolie,
L'a poussée dehors.

LA FRANCE

Mais qui estes vous pucelle
Qui me venez esveiller ?
Laissez moy encores, la belle,
Un peu de temps sommeiller.
Je suis en si grand souffrance,
Je sens tant de maux,
Que je pers la patience
De mes grands travaux.

LA PAIX

Je t'annonce la nouvelle
Qui te pourra contenter.
La nouvelle la plus belle
Que tu sçaurais souhaiter,
Je te dits la Paix est faite,
Réveille toy doncq !
Je te dits la plus parfaite
Que l'on ne veid oncq.

LA FRANCE

C'est donc Dieu qui m'envoie
Sur mon malheur ce grand bien.
Qu'on face les feux de joye,
Quant à moy je le veux bien.
Or, sus donc ! que l'on s'avance.
Je suis bien content
Mener la première dance
Et boire d'autant !

LA PAIX

Entre vous, noble assistance,
Assemblée<s> dedans ces lieux,
Ayez parfaicte fiance
À Jésus, nostre grand Dieu.
Jamais ne nous abandonne,
Mais de nous a soing.
C'est luy qui la paix nous donne
Quand il est besoing.

LA FRANCE

Il nous le faut cognoistre
D'un cœur dévot & parfait.
C'est Jésus, nostre bon maistre,
Qui ce grand bien nous a fait.
Il nous le faut aussi croire
Véritablement,
C'est luy qui la Paix nous donne
Quand il en est temps.

LA PAIX

Nous prierons trestous ensemble
Pour la lignée des Vallois
Que nous tienne en assurance
Soubs l'heureux don de la Paix,
Puisqu'ils ont fait la promesse
Nous y maintenir.
Vivons tous en allegresse
Sans vivre en soucy.

L'AUTHEUR

Qui a fait la chansonnette,
C'est un fort bon compagnon,
Estant en une chambrete,
Se resjouissant du don
De l'heureuse Paix en France,
Fuyant les discords,
En ayant bonne espérance
Nous voir tous d'accord.

ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION V. L. SAULNIER

18-19 JANVIER 2019

Colloque *Fleurs et jardins de poésie. Les Anthologies de poésie française au XVI^e siècle*, org. Adeline Lionetto et Jean-Charles Monferran, avec le soutien de l'OBVIL, du CELLF, de l'ED3 de Sorbonne Université.

Dans le cadre de ce colloque a été organisé le 18 janvier à 19h, dans l'Amphithéâtre Guizot de la Sorbonne, un concert par l'Ensemble *I Sospiranti* (Esther Labourdette, voix, et Miguel Henry, luth), avec la collaboration de Jean Vignes, à partir des chansons tirées du recueil de Nicolas de La Grotte, mettant en musique les plus grands poètes de la Renaissance française (Ronsard, Desportes, Baïf et d'autres).

Partant de l'idée que la *Bibliographie des recueils collectifs de poésies du XVI^e siècle*, du *Jardin de plaisance* (1502) aux *Recueils* de Toussaint Du Bray (1609) de Frédéric Lachèvre, est plus souvent citée que réellement interrogée, le colloque s'est donné pour mission de questionner les enjeux, les fonctions, les usages et la destination des anthologies de poésie française du XVI^e siècle. Pour mieux saisir les spécificités de ce corpus et son évolution comme le départ entre anthologies imprimées et manuscrites, les intervenants du colloque ne se sont pas interdit de regarder en amont et en aval de la période, profitant de la fécondité des travaux sur le sujet de la part des spécialistes des XIV^e et XV^e siècles comme du XVII^e siècle. À titre de comparaison, de nombreuses communications se sont intéressées à des anthologies composées ailleurs en Europe et en toutes les langues.

17 JUIN 2019

Conférence de Bruno Méniel (Université de Nantes) autour de la réédition augmentée qu'il prépare du *Dictionnaire des écrivains juristes et juristes écrivains, du Moyen Âge au siècle des Lumières* (Classiques Garnier).

12-13 MARS 2020

Colloque *Littérature et Arts visuels à la Renaissance*, org. Luisa Capodiecì, Adeline Desbois-Ientile, Paul-Victor Desarbres, Adeline Lionetto, avec le soutien de Sorbonne Université, de l'Université Panthéon-Sorbonne, du Musée du Louvre, du CELLF, de l'EA STIH, de l'EA HICSA.

L'enjeu du colloque était de mettre en évidence les influences artistiques visibles dans les œuvres littéraires à partir de l'existence attestée d'une sociabilité entre mécènes, artistes et écrivains. Le dialogue des arts, présent dans la métaphore du livre-architecture, s'appuie sur un dialogue effectif entre ces différents acteurs. Les écrivains de la Renaissance vivent en effet en contact étroit et permanent avec d'autres artistes, fréquentent les mêmes cours ou les mêmes lieux et partagent les mêmes mécènes.

370

À la Renaissance, écrivains et artistes peuvent participer à des projets communs, dont les réalisations les plus grandioses sont celles des entrées et des fêtes royales, qui impliquent la collaboration de poètes, de peintres, de sculpteurs, d'architectes, ou même de maîtres de danse. Toutefois, les relations entre les artistes ne s'arrêtent pas à ces circonstances officielles et sont attestées aussi bien par leur correspondance que par diverses épîtres dédicatoires. Ces témoignages invitent à s'interroger, de manière globale, sur les relations qui unissent écrivains et artistes à la Renaissance, mais aussi sur l'influence qu'elles ont pu avoir sur la réalisation des œuvres littéraires ou artistiques relevant des arts visuels. Relues à la lumière d'une intertextualité intersémiotique, celles-ci révèlent la trace et l'importance de ces sociabilités artistiques. Les relations entre poésie et musique ayant déjà fait l'objet de plusieurs colloques récents, le colloque s'est centré sur les arts visuels, peinture et architecture, ainsi que sur des genres moins souvent présents dans la critique (gravure, sculpture, tapisserie), et sur la France qui offre un vaste champ d'étude. C'est un autre dialogue qui s'est noué, entre spécialistes de la littérature et historiens de l'art.

25-26 MARS 2021

Colloque sur Guillaume Postel, préparé par Paul-Victor Desarbres (Sorbonne Université), Frank Lestringant (Sorbonne Université) et Tristan Vigliano (Université Louis Lumière Lyon 2), avec la collaboration d'Emilie Le Borgne.

Il y a eu peu de travaux collectifs d'envergure sur Postel depuis les colloques d'Avranches (publié en 1981) et de Venise (1988). Postel n'est pas inconnu et son œuvre est bien inventoriée (les manuscrits, par François Secret et les imprimés français, par Claude Postel —sans compter les précisions apportées

par les travaux ultérieurs). Ce colloque se propose donc d'abord de lire, puis de commenter les textes. Or beaucoup de traités manuscrits par exemple ne nous sont encore connus que par leur titre dans l'inventaire de F. Secret. Le contenu et la mise en forme de l'œuvre cosmographique ou théologique n'ont pas fini d'être appréciés. De plus, du point de vue de l'histoire des idées, si Postel est marginal, il cristallise aussi un certain nombre de courants de pensées de la Renaissance. On s'attachera à réfléchir aux sources moins connues qui ont influencé Postel, à l'inscription de son œuvre dans une forme d'illuminisme (à travers l'étude des courants de spiritualité des débuts du règne de François I^{er}), à la dimension de tolérance, au statut particulier de l'eucharistie, ou encore à la question de la religion naturelle ou du rationalisme dans certains écrits. Des aspects plus techniques de son œuvre restent à décrire avec plus de précisions : les textes de kabbale chrétienne, la grammaire des langues sémitiques. Enfin, l'audience de Postel à la cour de France après 1561 est certaine (François Secret l'a montré), mais peu documentée ; ses réseaux restent encore à évaluer pour une large part. Ce colloque voudrait se donner pour tâche de faire avancer notre connaissance de Postel, de ses écrits et de leur influence – et contribuer en quelque sorte à une cartographie de l'œuvre, écrits et influence, du « docte et fol » Postel.

ASSOCIATION V.L. SAULNIER

Fondateur : Robert Aulotte †

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président(e)s honoraires : Nicole Cazauran, Isabelle Pantin, Olivier Millet

Président : Jean-Charles Monferran

Vice-Président : Frank Lestringant

Secrétaire général : Alexandre Tarrête

Trésorière : Adeline Lionetto

Autres membres du Conseil d'administration : Guillaume Berthon, Jean Céard, Véronique Ferrer, Nicolas Kiès, Anne-Pascale Pouey-Mounou, Marie-Claire Thomine

MEMBRES DE L'ASSOCIATION V.L. SAULNIER

AIDA-JINNO Yoshiko

ALLEMAND Jacqueline

AMAZAN Louise

ANDRIEUX Armelle

ARNOULD Jean-Claude

BARIOZ Alain-Cyril

BEAUDIN Jean-Dominique

BERNAND Carmen

BERTHON Guillaume

BERTOLINO Alessandro

BETTENS Olivier

BIZET Michel

BLUM Claude

BOKDAM Sylviane

BOUCHARD Andrée

BOUYER Thérèse

BRUNEL Jean

CEARD Jean

CHIRON Pascale

CLEMENT Michèle

CONCONI Bruna

COOPER Richard

CRESCENZO Richard

DAUPHINE James

DAUVOIS Nathalie

DE FRANCESCHI Anne-Sophie

DEMBRUK Sofina

DEMONET Marie-Luce

DESARBRES Paul-Victor

DESBOIS-IENTILE Adeline

DESCIMON Robert

DESROSIERS Diane

ENGAMMARE Max
ERRERA Raphaëlle
FANLO Jean-Raymond
FERRER Véronique
FLIEGE Daniel
FRAGONARD Marie-Madeleine
GIACONE Franco
GOEURY Julien
GRESLE Dominique
GUILLEMINOT-CHRETIEN
Geneviève
HEURTEFEU Jacqueline
HOBART Brenton
HUCHON Mireille
HUNKELER Thomas
IWASHITA-KAJIRO Aya
KIES Nicolas
KURSCHEIDT Jonas
LAUBNER Jérôme
LE CADET Nicolas
LE HIR Marie-Bénédicte
LECOINTE Jean
LEFEVRE Sylvie
LEMOINE Maria
LETERRIER-GAGLIANO Anne-Gaëlle
LIONETTO Adeline
MAGNIEN-SIMONIN Catherine
MENINI Romain
MILLET Olivier
MIOTTI Mariangela
MONFERRAN Jean-Charles
MOTHU Alain
MOUNIER Pascale
MULLER Catherine
PANTIN Isabelle
PEDEFLOUS Olivier
POCHMALICKI Lisa
POIRSON Florence
POUEY-MOUNOU Anne-Pascale
PROVINI Sandra
RAMBAUD Stéphanie
RENNER Bernd
ROSA Sylvie
ROUDAUT François
SCHRENK Gilbert
SMITH Marc
TACAILLE Alice
TAKESHITA Setsuko
TARRETE Alexandre
THOMAS Jean-Claude
THOMINE Marie-Claire
TRIAANTAFYLLOU Angeliki
TROTOT Caroline
UETANI Toshinori
VIGLIANO Tristan
VIGNES Jean
WEBER Edith

TABLE DES MATIÈRES

Chansons de toujours (en guise de prélude)	
Frank Lestringant.....	7
Les chansons d'actualité mises en livrets gothiques. Formes, matérialité, enjeux	
Marion Pouspin.....	15
« Des nouvelles de delà les monts ». Les chansons d'actualité des plaquettes et recueils gothiques de l'officine <i>À l'Écu de France</i> (atelier des Trepperel et d'Alain Lotrian)	
Adeline Lionetto	37
La prise de Rome de 1527 dans la chanson populaire (xvi ^e -xxi ^e siècle)	
Robert Bouthillier & Eva Guillorel.....	69
Chansons et récits de bataille dans quelques occasionnels de la fin du règne de François I ^{er}	
Sophie Astier.....	89
La chanson d'aventurier	
Laurent Vissière.....	109
Chansons : lieux de mémoire et enjeux d'actualité pendant la première décennie du règne d'Henri III (1574-1584)	
Tatiana Debbagi Baranova.....	133
<i>Merck Toch Hoe Sterck</i> : les « chansons des gueux » aux Pays-Bas	
Jelle Koopmans.....	149
<i>Les Cantiques dechantées</i> de Pierre Doré : un recueil pionnier dans l'histoire du chant catholique ?	
Pierre Tenne.....	161
Le chant de l'actualité dans le <i>Recueil poétique</i> (Ms. français 22565 de la BnF) de François Rasse des Neux	
Gilbert Schrenck.....	181
L'éloge de la paix dans les recueils de chansons sans musique publiés par les libraires-imprimeurs Rigaud et Bonfons (1548-1601)	
Stéphane Partiot.....	199
Henri IV et le duc de Parme : un air pour le siège de 1592 ?	
Isabelle His.....	217

Chanter les assassinats d'Henri III et d'Henri IV : commémorer ou moraliser ? Melinda Latour.....	233
Pleurer l'assassinat des Guises : la poétique des chansons comparée à celles des autres poèmes funéraires de circonstance Anne-Gaëlle Leterrier-Gagliano	243
La réception de l'« Ode sur les misères des Églises françaises » d'Antoine de Chandieu : construction imaginaire et réalités historiques Julien Goeury.....	263
Conclusions Jean Vignes.....	279
Notes de programme.....	285
Index des noms de personnes	357
Index des noms de lieux	365
376 Activités de l'association V. L. Saulnier.....	369
Association V.L. Saulnier	373